

RAPPORT N° 05/6-49  
au Conseil Municipal

OBJET

**CONTRIBUTION MUNICIPALE  
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION  
(entretien de la Ravine de Bellepierre)**

Dans le cadre des axes prioritaires de la Commune en terme de politique d'insertion, il s'agit de mettre en œuvre, sur des sites municipaux et concernant des projets d'intérêt collectif, des Chantiers d'Insertion favorisant l'implication de la population (notamment des jeunes) à la mise en valeur des espaces publics (bâtiments et espaces verts).

La nature même de ce type d'opération permet de créer des étapes d'insertion pour des publics en difficulté qui vont bénéficier d'une expérience professionnelle et d'une formation (principe de l'alternance) dans le cadre d'un parcours individualisé. Les jeunes concernés seront tous bénéficiaires du Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

La contribution de la Commune se situe à différents niveaux.

<b>SITE CONCERNE</b>	Entretien de la Ravine de Bellepierre
<b>STRUCTURE PORTEUSE</b>	Association PCV Quartiers Citoyens
<b>FINANCEMENT</b>	
Cofinancement du résiduel CES	3 276,00 €
Financement de l'outillage et des matériaux	24 469,00 €
Frais d'encadrement (dont frais fixes)	10 000,00 €
<b>Total</b>	<b>37 745,00 €</b>

Dans la perspective d'un démarrage du Chantier au cours du deuxième semestre, je vous demande de m'autoriser à engager les financements afférents dont la fiche récapitulative est jointe au présent Rapport.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.



Délégué-Maire absent  
Le 1er Adjoint

Jean-Jacques MOREL

DELIBERATION N° 05/6-49  
du Conseil Municipal  
en séance du jeudi 15 septembre 2005

OBJET

CONTRIBUTION MUNICIPALE  
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION  
(entretien de la Ravine de Bellepierre)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/6-49 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Prévention, Sécurité et Politique de la Ville, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

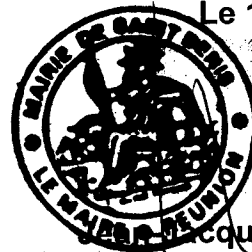
APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Autorise le Député-Maire à engager le financement relatif au Chantier d'Insertion intitulé « Entretien de la Ravine de Bellepierre » avec pour structure porteuse l'Association PCV (Providence Camélias Vauban) Quartiers Citoyens et pour un montant fixé à 37 745,00 €.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 22 SEP. 2005

Pour le Député-Maire  
Le 1er Adjoint



Jacques MOREL

# FICHE RECAPITULATIVE DE CHANTIER D'INSERTION

## PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

<u>DENOMINATION</u>	PROVIDENCE CAMELIAS VAUBAN (PCV) QUARTIERS CITOYENS Mairie Annexe de la Providence 31 Avenue Jean Albany Cité Jacques Coeur 97400 SAINT-DENIS  Téléphone 0262 30 80 63	Télécopieur 0262 30 97 58
<u>OBJET SOCIAL</u>	Mise en œuvre d'actions et de projets d'intérêt général axés sur la préservation de l'environnement, la propreté des lieux publics, des ravines et des canaux et, ce, principalement en milieu urbain.  Conduite d'actions de médiation sociale pour amener la population dont celle des immeubles collectifs sociaux à être sensibilisée à la protection de leur environnement.  Former et insérer un public en difficulté dans les métiers pour lesquels des débouchés pourraient exister compte tenu des priorités affichées en matière environnementale.	
<u>REPRESENTANT</u>	Monsieur Thierry LAURET	

## PRESENTATION DU PROJET

### NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET

#### ENTRETIEN DE LA RAVINE DE BELLEPIERRE (de l'Allée des Girasols à l'Allée des Emeraudes)

Les travaux retenus sont les suivants :

- ✓ élagage et préparation du terrain,
- ✓ débroussaillage et nettoyage des abords,
- ✓ nettoyage de la Ravine,
- ✓ évacuation des déchets,
- ✓ construction de kiosque,
- ✓ maçonnerie paysagère,
- ✓ plantations.

Le chantier permettra d'assurer l'intégration d'un public demandeur d'emploi de longue durée habitant le quartier, en lui apportant l'opportunité de réaliser des travaux utiles pour la collectivité, tout en se formant et en élargissant ses compétences, et en bénéficiant d'un accompagnement social visant à une insertion professionnelle à la Réunion ou par le biais de la mobilité.

### IMPACT ATTENDU EN TERME D'INSERTION ET D'EMPLOI

Grâce au partenariat établi avec la DDTEFP, le PLIE de Saint-Denis, l'organisme de formation C-IDF, l'association « PCV Quartiers Citoyens », l'action va permettre l'insertion de 15 jeunes en Contrat Emploi Solidarité pour une durée de 6 mois.

**CHANTIER D'INSERTION****ENTRETIEN DE LA RAVINE DE BELLEPIERRE**  
(de l'Allée des Girasols à l'Allée des Emeraudes)

Durée prévisionnelle du chantier	6 mois
Nombre de CES concernés	15

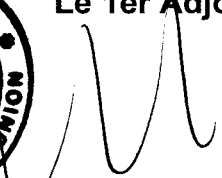
**BUDGET PREVISIONNEL**

DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Charges du personnel CES	65 515,00 €	Subvention Etat (95%)	62 239,00 €
		Subvention Commune (5%)	3 276,00 €
Formation des salariés en CES	33 196,00 €	Contribution Etat formation	10 050,00 €
		Contribution PLIE formation	23 146,00 €
Achat des outils et des matériaux	24 469,00 €	Subvention Commune	24 469,00 €
Frais d'encadrement	10 000,00 €	subvention Commune	10 000,00 €
<b>Total</b>	<b>133 180,00 €</b>		<b>133 180,00 €</b>

Montant financé par la Commune	37 745,00 €
soit un taux de participation de	26%

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du jeudi 15 septembre 2005  
et annexé à la Délibération n° 05/6-49

Pour le Député-Maire absent  
Le 1er Adjoint



Jean-Jacques MOREL

